

Le puits canadien

À découvrir



Les canicules récentes ont permis le développement de la climatisation. La protection de l'environnement a remis au goût du jour le principe du puits canadien qui peut la remplacer. Il apporte dans les maisons fraîcheur l'été et un appoint de chauffage l'hiver en diminuant les consommations d'énergie.

Le système du puits enterré est un principe ancien utilisé traditionnellement en Amérique du Nord pour maintenir hors-gel les cabanons et habitations sans chauffage, inoccupés pendant l'hiver. En France, ce principe de récupération de chaleur est appelé puits canadien ou puits provençal car il a été (est) utilisé pour abaisser la température des pièces de quelques degrés en été. Associé à la VMC de la maison, le procédé devient plus performant.

L'entrée d'air d'un puits canadien doit être placée à plus d'1,20 m de hauteur, posséder une grille anti-rongeur et feuilles mortes et une filtration anti-poussières et anti-odeur.



Réseau de canalisations d'un puits canadien avant enfouissement.